



DES ACTIONS POUR FAVORISER LE VIEILLISSEMENT ACTIF

Municipalité
amie des aînés



Québec   



Saviez-vous que?

**Au Québec,
entre 2006 et 2056 :**

La proportion des 65 ans
ou plus va doubler
(de 14 à 28 %)

La proportion des 80 ans
ou plus va tripler
(de 3,6 à 10,9 %)

La proportion des 95 ans
ou plus va être multipliée
par dix (de 0,1 à 1,2 %)

Institut de la statistique du Québec.
Perspectives démographiques du Québec et des régions,
2006-2056, édition 2009.

Pour vous aider à adapter votre milieu et permettre aux citoyens de vieillir en restant actifs, vous pouvez vous prévaloir du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés.

Ce programme s'adresse à votre municipalité si, par exemple, vous prévoyez :

- que les logements destinés aux aînés se trouveront en nombre insuffisant ou seront mal adaptés à leurs besoins;
- que la gamme d'activités de loisir offertes aux personnes aînées devra être davantage variée;
- que le mobilier urbain devra être revu en tenant compte des nouvelles réalités démographiques;
- que la demande pour des services de transport adapté sera en progression;
- qu'une diffusion de l'information plus ciblée sera un atout afin d'assurer la participation des personnes aînées à la vie communautaire.

Le vieillissement actif fait référence à une participation constante à la vie sociale, économique, culturelle, intellectuelle et civique. Les aînés qui participent maintiennent leur sentiment d'utilité, développent leurs aptitudes, conservent un réseau social et acquièrent une image forte d'eux-mêmes. Au bout du compte, il s'agit de se mobiliser autour d'un même objectif : créer des milieux où il fait bon vieillir!



Marguerite Blais
Ministre responsable des Aînés

En déposant une demande de soutien à la démarche **Municipalité amie des aînés**, votre municipalité recevra :

- une aide financière qui varie en fonction de la nature du projet et de la taille de la municipalité;
- un accompagnement du Carrefour action municipale et famille (CAMF).

Pour effectuer une demande de financement

Vous trouverez les documents suivants dans le site Internet du ministère de la Famille et des Aînés à l'adresse **mfa.gouv.qc.ca** :

- 1 → Le document de référence *Municipalité amie des aînés : favoriser le vieillissement actif au Québec*
- 2 → Le Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche **Municipalité amie des aînés**
- 3 → Le formulaire de demande de financement

Pour être reconnue municipalité amie des aînés

Une reconnaissance est décernée par la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, pour souligner la qualité de la démarche permettant aux personnes âgées de vieillir en restant actives. Elle peut être obtenue de deux façons :

- 1 → En effectuant la démarche **Municipalité amie des aînés** avec l'accompagnement du CAMF dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche **Municipalité amie des aînés**. Lors du dépôt du plan d'action découlant de cette démarche, la reconnaissance vous sera automatiquement accordée.
- 2 → En remplissant le formulaire prévu à cette fin, que vous trouverez en ligne à l'adresse **mfa.gouv.qc.ca**.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le soutien offert et sur la reconnaissance Municipalité amie des aînés, veuillez communiquer avec votre direction régionale, qui peut également vous soutenir dans l'élaboration de la demande et dans le suivi du projet.

Régions

Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale
Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Centre-du-Québec
Estrie
Mauricie
Montréal

Abitibi-Témiscamingue
Lanaudière
Laurentides
Laval
Nord-du-Québec
Outaouais

Montréal

Coordonnées

**Direction régionale
de la Capitale nationale
et de l'Est du Québec**
750, boul. Charest Est, bureau 510
Québec (Québec) G1K 3J7
Téléphone : 418 644-6955
Sans frais : 1 866 640-9919

**Direction régionale
du Centre et du Sud du Québec**
201, place Charles-Le Moyne, bureau 6.02
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7676
Sans frais : 1 866 640-9917

**Direction régionale
de l'Ouest et du Nord du Québec**
1760A, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 2K1
Téléphone : 450 680-6525
Sans frais : 1 866 640-9918

Direction régionale de Montréal
600, rue Fullum, 6^e étage
Montréal (Québec) H2K 4S7
Téléphone : 514 873-7200

